



ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

PRÉSIDENT

Jean Michel DUPERE

MEMBRES ÉLUS

Maité DUCASSOU

Pierrick RICHARD

MEMBRES COOPTÉ(E)S

Françoise LALANDE

Irène MEROP

Eric LACHAIZE

Emilie MERCIER

SALARIÉE

Émilie COMBES

2023



Merci à toutes les personnes élues ou cooptées qui ont, tout au long de la saison, vérifié les feuilles de matchs pour que les championnats se déroulent en toute équité sportive.

Merci à Emilie pour son important travail. Elle apporte sa parfaite connaissance dans tous les domaines aussi bien aux clubs qu'à la COC.

Merci à la commission des arbitres pour votre collaboration.

Merci aux membres du CA pour la confiance qu'ils ont manifesté auprès de la COC tout au long de la saison.

La saison 2022 – 2023 a été le renouveau des compétitions sans alerte significative de la Covid. Grâce à toutes et tous nous avons pu aller au bout de nos objectifs qui étaient de terminer les championnats et décerner des titres, de valider des montées et pour certaines équipes des descentes. Mais c'est la loi du handball.

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

Le calendrier général des compétitions a été établi à l'aube de l'été conjointement avec les conseillers techniques, le technicien de l'arbitrage, le président, Emilie et la COC.

Nous avons dû tenir compte des dates bloquées par la FFHB pour les coupes France et des vacances scolaires.

Cette année le mois de mai, avec ses multiples ponts, ne nous a pas aidé mais pour tenir les délais par rapport aux obligations des dates de la LNA nous avons dû disputer des rencontres pendant cette période. Ce que beaucoup nous ont reproché. Faute de quoi nous aurions dû passer le mois à ne pas jouer à l'exception d'une seule date terminer nos compétitions fin juin ou bien disputer des rencontres pendant les vacances scolaires sûrement à votre plus grand dam.

○ **Championnats seniors**

Les poules ont été établies sur la base des classements de la saison 2021/2022. Les équipes qui ne se sont pas réengagées ont été remplacées par les mieux classées de la division inférieure suite au classement au quotient. Les formules mises en place pour les différents championnats devaient nous permettre, si une nouvelle crise sanitaire survenait, de finir au moins une première phase et ainsi définir un champion et les équipes accédants ou descendantes.

Certains clubs ne se sont pas engagés au niveau auquel ils avaient droit préférant rester dans leur division de la saison 2021-2022 en refusant la montée. Cela a entraîné des poules incomplètes. Il faut espérer pour la saison 2023-2024 que nous aurons des championnats complets.

○ **Championnats de jeunes**

Les poules des divers brassages ont été établies par Gilles Giron et Loïc Camberou en respectant les demandes de niveau des engagements. Certains se plaignent que les formules surtout en féminines soient coupées en rondelles de saucisson leur posant des problèmes de programmation d'où le nombre élevé de reports ou d'inversion. Comme pour les CPS qui limitent les tranches horaires des rencontres de certaines équipes mais si nous voulons avoir des championnats compétitifs et des sélections conquérantes il faut en passer par ses formules.

○ **Composition des poules**

Pour la composition des poules, la COC a pris en compte les diverses demandes et tenter de satisfaire les clubs. Les demandes les plus fréquentes sont les salles indisponibles ou un grand nombre d'équipes donc une répartition domicile – extérieur.

Mais vos demandes doivent tenir compte des diverses phases de championnat et être éventuellement en fonction des événements et être renouvelées et réajustées avant les nouvelles phases de brassage, de championnat ou de Play-off ou Play-down.

S'il y eu des fausses routes lors des engagements car l'équipe n'était pas au bon niveau, il y a eu des réajustements dans la mesure où des places étaient disponibles.

Comme la COC l'a souvent annoncé il faut qu'aucune équipe senior ou jeune ne reste au bord du terrain sans y pénétrer et ce fut le cas. Bien sur certaines équipes ont dû se déplacer hors de leur zone de confort géographique mais la Gironde est le plus grand département de la France métropolitaine. Il y a toujours des places pour les engagements tardifs.

BILAN DES ENGAGEMENTS

Ce tableau comparatif prend en compte les saisons 2021 – 2022 et 2022- 2023

	Engagements 2022 - 2023	Engagements 2021 – 2022	Delta 2021 - 2022 2022 - 2023	% 2021 - 2022/ 2022 - 2023
+16 Féminines	41	41	0	0,00%
+16 Masculins	58	67	-9	-15,52%
-18 Féminines	28	34	-6	-21,43%
-18 Masculins	44	44	0	0,00%
-15 Féminines	47	40	7	14,89%
-15 Masculins	69	63	6	8,70%
-13 Féminines	49	45	4	8,16%
-13 Masculins	70	69	1	1,43%
-11 Féminines	35	31	4	11,43%
-11 Masculins	83	69	14	16,87%
Nombre d'équipes	524	503	21	4,01%

○ Séniors

○ Masculins

- Une perte de 9 équipes qui s'explique par 4 montées supplémentaires en LNA et des refus de montées et d'engagements et le fait aussi qu'aucune descente de LNA.

○ Féminines

- Une stabilité normale avec comme en masculin des montées supplémentaires et aucune descente de la LNA. Après une perte de 3 équipes lors de la saison 2021-2022.

○ Jeunes

Une baisse significative en 18 féminines avec moins 6 équipes soit moins 21,43 %.

Les 15 féminines enregistrent une hausse de 15,86 %, les 11 masculins après une baisse lors des saisons précédentes progressent de 16,87 %.

Les autres catégories sont en à l'équilibre ou en légère hausse.

Nous avons accueilli des équipes, landaises en moins de 18 féminines avec le Stade Montois et Le Vigneau ou du Lot-et-Garonne en 18 masculins avec Marmande, qui ne pouvaient disputer un championnat faute d'engagement dans leurs départements respectifs. La COC tient à remercier les clubs de la Gironde d'avoir accepté des déplacements hors de nos frontières mais aussi aux clubs landais et lot et garonnais de venir en Gironde.

- Attention, lorsque vous faites vos engagements, assurez – vous d’avoir un effectif suffisant pour débiter les rencontres de brassages ou de championnat. Le père Noël passe rarement en septembre et vous ne fera pas de cadeau de nouveaux licenciés.

BILAN DES RENCONTRES

La COC par le travers de ses divers championnats à organiser 4963 rencontres réparties comme suit avec 154 rencontres de plus que lors de la saison 2021 – 2022.

NOMBRE DE RENCONTRES SAISON 2022 – 2023	
SENIORS FÉMININES	
Pré Région	132
Excellence	110
Promotion	192
TOTAL FÉMININES	434
SENIORS MASCULINS	
Pré Région	134
Excellence	176
Honneur	154
Promotion	102
TOTAL MASCULINS	566
TOTAL SENIORS	1000
JEUNES	
Moins de 18 Féminines	259
Moins de 15 Féminines	425
Moins de 13 Féminines	424
Moins de 11 Féminines	346
TOTAL FÉMININES	1454
Moins de 18 Masculins	415
Moins de 15 Masculins	614
Moins de 13 Masculins	691
Moins de 11 Masculins	789
TOTAL MASCULINS	2509
TOTAL JEUNES	3963
TOTAL SENIORS et JEUNES	4963

VERIFICATIONS DES FEUILLES DE MATCH.

Travail minutieux et effectué avec le plus grand sérieux par des **bénévoles** qui doivent gérer chacun une catégorie.

Le début de saison est une période critique car il demande une grosse activité pour contrôler l'ensemble des feuilles de match car tous les joueurs ne sont pas encore licenciés.

Pour éviter des désagréments réglementaires et pour connaître si toutes les personnes inscrites sur la feuille de match peuvent participer vous avez 2 systèmes de vérifications :

- Lors de l'inscription des joueurs sur la feuille de match il y a l'indication que le joueur est en anomalie et cela s'affiche au milieu de l'écran.
- Puis un deuxième contrôle il suffit d'utiliser le bouton vert «VERIFICATION » après l'établissement de la FDME pour détecter les éventuelles anomalies qui pourraient être immédiatement signalées et corrigées avant le blocage de la feuille. Ce bouton est en haut à gauche de la feuille de match.

Il vaut peut-être mieux que la personne dont l'inscription est sur la FDME «en cours» ou «inconnue» dans la base ne participe pas à la rencontre plutôt que de la perdre par pénalité sportive et financière. Si ce joueur participe à la rencontre, c'est sous la responsabilité de l'entraîneur et non de la faute de la COC.

Les associations sont confrontées aux difficultés de qualification surtout en début de saison mais nous ouvrons la porte pour que des joueurs puissent disputer leur rencontre avec une **licence validée**.

Pour rappel, ce n'est pas le comité de la Gironde qui qualifie les joueurs mais la Ligue Nouvelle-Aquitaine. Donc rien ne sert de râler sur le CD33. Si lors du contrôle de qualification il y a une anomalie, un courriel est adressé au licencié et à son club, donc vous devez éviter de nous dire nous n'étions pas au courant...

La COC ce n'est pas uniquement de vérifier les qualifications des joueurs sur les feuilles de match c'est aussi la gestion des :

CONCLUSION DES RENCONTRES

La saisie et la transmission des résultats, ainsi que toutes modifications se font exclusivement sur Gesthand, y compris les reports ou inversions de rencontres. La COC reste seule décisionnaire pour valider un report ou une inversion de rencontre.

Après une première partie de saison à rappeler que chaque club recevant est tenu d'enregistrer dans Gesthand leurs conclusions de matches **au plus tard 30 jours pour les +16 ans et 21 jours pour les jeunes avant la date prévue des rencontres**, la COC constate malgré tout, que certains clubs ne respectent toujours pas les délais de saisie.

Une tolérance de fait est appliquée lorsque 2 phases se suivent avec un délai inférieur à 30 jours (seniors) ou 21 jours (jeunes).

REPORTS – INVERSIONS

▪ Reports

Le nombre des reports est en net hausse de 8 % par rapport à la saison 2021-2022.

Pour des raisons d'organisation, vous devez **penser à consulter régulièrement votre boîte mail standardisée et GESTHAND (Accueil/Almanach) pour répondre au plus tôt aux éventuelles demandes de modifications faites par vos adversaires** ; des relances qui pourraient être évitées, sont constamment envoyées.

Toute demande de dérogation doit être effectuée par l'outil informatique Gesthand mis à votre disposition sur le site FFHB. Les demandes doivent être faites pour l'ensemble des catégories.

A compter de la saison 2023 – 2024, toutes les demandes de reports non validées dans les huit jours calendaires suivant son émission seront automatiquement entérinées par la COC après étude du motif. La COC considérant que votre absence de réponse est une acceptation de la demande initiale pour ne pas léser le demandeur et validera la modification dans le respect du règlement sauf situation exceptionnelle.

Comme il vous a été dit lors de la dernière AG, avant toute demande de modification de rencontre dans GESTHAND (changement d'horaire, de jour, inversion, etc), **veuillez contacter IMPERATIVEMENT votre adversaire afin d'obtenir un accord préalable.**

Même si vous mentionnez « accord du club adverse » la COC ne validera pas cette demande de report ou d'inversion sans que celui-ci ne l'indique dans Gesthand.

La COC en cas de refus, le valide et demande aux deux associations de trouver un accord pour disputer la rencontre à une date ou horaire convenant aux deux.

Mais beaucoup trop de demandes sont très fantaisistes et infondées. Pour la saison 2023-2024 la COC ne prendra pas en compte les demandes invoquant « pas d'entraîneurs ou pas de joueurs ou les voyages scolaires qui se découvrent 48 heures avant la rencontre etc... »

Vous disposez du calendrier général pour prendre en amont vos dispositions pour pallier à ses problèmes et ses demandes de report ne seront pas retenues par la COC.

• Inversions

Là aussi le problème est récurrent car très peu voire pas du tout de communication entre les clubs pour demander une inversion.

Sans communication directe, ce qui malheureusement trop souvent le cas, le demandeur ne connaît pas les disponibilités des installations de l'autre club.

Si l'inversion n'est pas validée dans un délai de sept jours calendaire, la COC la refusera systématiquement toujours. Il est donc dans l'intérêt du club demandeur de faire le nécessaire auprès de son adversaire.

Nombre des reports ou inversions

341 inversions

1044 reports dont 2 pour cause Covid

Catégories	Reports	Inversions
Seniors féminines	137	44
Seniors masculins	142	55
Moins 18 féminines	45	11
Moins 18 masculins	106	46
Moins 15 féminines	86	26
Moins 15 masculins	133	38
Moins 13 féminines	72	13
Moins 13 masculins	129	36
Moins 11 féminines	50	14
Moins 11 masculins	144	58
	1044	341

HORAIRES DES RENCONTRES

Lors de l'établissement des conclusions nous vous demandons de tenir compte du tableau « horaires à respecter ».

Si vous devez programmer des rencontres hors des tranches horaires mentionnées vous avez obligation de contacter l'autre club pour obtenir son accord.

A compter de la saison 2023 – 2024, les rencontres jeunes pourront être programmées le samedi à partir de dix heures. Lors de toutes les programmations surtout pour les rencontres du début de journée vous devez penser à prendre en compte la situation géographique de l'autre club.

GESTION DE LA CRISE COVID

Cette saison la Covid n'est pas venue perturber nos championnats.

Juste deux cas ont engendré des reports de rencontres et cela dans le respect du protocole sanitaire.

Ce protocole sanitaire a pris fin au mois de mars sur décision de la FFHB.

BILAN DES NON-RESPECTS DU RESPONSABLE DE SALLE ET DE L'ESPACE DE COMPETITION

Beaucoup trop de non – respect de cette règle. Des associations ont été pénalisées pour et cela dès le début de la saison. Tous les clubs étaient au courant depuis la saison 2021 – 2022.

Certains considèrent que cette absence de responsable de salle n'est pas grave et disent « il ne sait rien passé » jusqu'au jour où le pas grave se transforme en incident. Et là il va falloir s'expliquer.

D'autres nous disent il y avait bien une personne avec le brassard, oui peut être mais la COC malheureusement n'a pas le don d'ubiquité. C'est simple d'inscrire le nom d'une personne licenciée et majeure et présente en même temps que le secrétaire ou le chronométrateur.

Pour savoir si la feuille de match est correctement remplie et compétente c'est le même principe que pour les qualifications des joueurs.

Nous savons que pour éviter une pénalité financière pour absence de responsable de salle, le chronométrateur ou le secrétaire met le brassard et il n'y a pas de nom pour les postes de la table de marque mais j'y reviendrais plus loin.

BILAN DES FORFAITS

Toutes les catégories et divisions ont été impactées par des forfaits à l'exception des championnats pré région féminine et masculine et de l'excellence féminine.

Il y a une légère baisse du nombre de forfaits. C'est bien mais vous pouvez faire mieux.

Les forfaits lors des détections et du tournoi minihand ne devraient pas exister si les clubs respectent leurs engagements et prennent bien connaissance des convocations.

La fin de saison a vu une recrudescence de beaucoup de forfaits souvent sur des rencontres qui n'avaient plus d'incidence sur les classements ou pour des raisons plus matérielles.

Pour la saison 2023 - 2024, il se pourrait que l'article 104.4.2 devienne une réalité active pour les équipes ne se déplaçant pas lors de la rencontre retour. Cela en plus de la pénalité sportive et financière déjà en vigueur. Il faut penser que le club a fait le même déplacement lors de la rencontre aller et il n'a pas du tout d'équité si un forfait vient entacher la rencontre retour pour des motifs autre que sportif.

Seniors féminines	
Pré région	0
Excellence	0
Promotion	5
Total féminines	5

Seniors masculins	
Pré région	0
Excellence	5
Honneur	2
Promotion	5
Total masculins	12

Total seniors	17
----------------------	-----------

JEUNES	
18 féminines	10
15 féminines	2
13 féminines	5
11 féminines	4
Total féminines jeunes	21
18 masculins	9
15 masculins	20
13 masculins	19
11 masculins	13
Total masculins jeunes	61

Total jeunes	82
---------------------	-----------

Mini hand	29
------------------	-----------

Total général seniors, jeunes, mini hand	107
---	------------

COMMUNICATION

Comme la saison dernière il y a un mal trop récurrent dans la communication entre les clubs surtout pour les reports ou inversions dans le domaine où les plus grands nombres de contacts devraient être effectués.

Un appel téléphonique permet de faire avancer très vite les demandes et se mettre d'accord rapidement. Trop de courriels et souvent sans fin pour rien mais un appel téléphonique arrangerait très rapidement la situation.

Pour faciliter rapidement les échanges entre les clubs ou avec la COC concernant l'organisation des rencontres, nous avons demandé les coordonnées du responsable de cette fonction dans votre association. Le retour est important même s'il y a encore des trous dans la raquette.

A compter de la saison 2023 – 2024, les correspondances par courriels à destination de la COC seront prises en compte et traitées que si elles sont adressées uniquement de votre adresse standardisée. Faute d'autre adresse pour correspondre avec la COC votre courriel ne sera pas pris en considération.

SECRÉTAIRE – CHRONOMÉTREUR

Ou comment arrêter l'hypocrisie

La COC se doit de revoir la règle comme lui autorise la FFHB.

Quand je parle d'hypocrisie c'est que certains clubs se retranchent derrière l'article 98.2.3.3 mais celui-ci n'est applicable que pour les rencontres de championnats de France et sur décision dans la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

En conséquence pour les rencontres des championnats de la Gironde la présence d'un secrétaire de l'équipe visiteuse n'est pas obligatoire. Dans le cas où l'équipe visiteuse se présente avec une personne susceptible d'être secrétaire, aux deux clubs à s'entendre et se faire confiance.

Quand je parlais d'hypocrisie, je vois que lors des rencontres souvent de jeunes certains clubs ont un secrétaire qui porte le brassard de responsable et qui est inscrit comme tel sur la feuille de marque. Ces clubs se retranchent derrière cet article et disent l'équipe adverse n'a pas fourni de secrétaire. Mais après vérification des feuilles de matches lors des rencontres retour il apparait que ces mêmes clubs ne présentent personne pour être secrétaire. De plus la feuille de marque s'il n'y a pas de secrétaire devrait être remplie avec juste le score ou celles-ci comportent tirs buts, arrêts, avertissement voir 2 minutes. Il y a certainement un fantôme qui doit roder proche de la table et remplir la feuille.

MISE A JOUR DE LA BASE DE DONNÉES

Nous avons constaté un grand nombre de dérives du à la non mise à jour de la base de données.

Cette base doit être mise à jour chaque samedi avant la 1^{ère} rencontre afin que le statut les joueurs ou joueuses soit à jour.

Même si dans la semaine précédant les rencontres vous n'avez pas créé de licence, votre adversaire peut l'avoir fait. Cela permet à la COC une vérification plus facile des feuilles de match et que certains joueurs régulièrement qualifiés n'apparaissent pas dans leur bon état.

Le non-respect de ces dispositions entraîne l'application de l'article 98.2.2 des règlements généraux de la FFHB et notifié dans le guide financier fédéral.

Lors de contacts avec les clubs en infraction, ils ont tous un bon motif pour se justifier. La personne pas au courant, le mauvais ordinateur, pas le temps, j'étais en vacances et j'en passe mais très rarement nous avons oublié.

Cette disposition a été appliquée à compter de janvier 2023 et avant les clubs bénéficiaient d'un avertissement. Il en sera de même pour la saison 2023-2024.

MISE A JOUR DE LA FICHE D'ÉQUIPE

Cette mise à jour est **obligatoire** et permet à l'autre club de connaître les couleurs des maillots (joueurs et gardien) et aussi les coordonnées de l'entraîneur et du correspondant.

Elle permet aussi lors des désignations des arbitres que toutes ces indications apparaissent sur la conclusion.

Je sais bien c'est pénible de le faire à chaque nouvelle phase de brassage ou de championnat mais c'est le règlement et nul ne peut s'y soustraire.

GESTHAND ne prend pas en compte les diverses phases et remet à zéro toutes vos données car pour le système il est créé une nouvelle compétition et ce qui est le cas.

DIFFUSION DES RÉSULTATS

Depuis le début de la saison beaucoup de résultats ne sont pas exportés dans Gesthand dans les délais réglementaires. Cela entraîne des difficultés pour la COC dans la vérification des feuilles de match et lors de la création de nouvelles phases de championnat.

La COC cette saison a pris régulièrement contact avec les clubs pour savoir pourquoi les résultats n'étaient exportés dans Gesthand. Mais à compter de la saison 2023-2024, cette démarche ne sera plus effectuée et comme pour la mise à jour des données tous les motifs sont bons pour essayer de se justifier. C'est au club à contacter la COC pour signaler leurs incapacités à exporter leurs résultats.

La COC n'est plus là pour partir à la recherche des résultats. Surtout que la démarche la plus souvent est de la COC vers les clubs et non l'inverse.

C'est une fois averti par la COC que le club cherche son erreur.

FONCTIONNEMENT DES NOTIFICATIONS

Pour valider les pénalités financières, sportives ou les avertissements et éviter toutes discussions pour dire que la COC faisait une erreur, avec chaque notification il est joint le double de la feuille de marque extraite de Gesthand. Pour la non qualification de joueur en plus de la feuille de match, il est joint une copie d'écran apportant la preuve de cette anomalie.

FINALES JEUNES ET SENIORS

Les finales se sont disputées le samedi 03 juin et le dimanche 04 juin 2023 dans les salles d'Eysines, du Haillan et de Saint Médard en Jalles.

33 finales jeunes et 1 seniors féminines se sont disputées où 40 clubs différents furent représentés soit 71 % de l'ensemble des associations de la Gironde.

Ces finales furent un succès sportif avec des rencontres souvent indécises et un surtout populaire avec des tribunes bien garnies et colorées.

Dans l'ensemble les supporters ont fait preuve de respect vis-à-vis dès leur adversaire et du corps arbitrale en supportant bien leur équipe.

- **Résultats des finales jeunes**

RÉSULTATS DES FINALES JEUNES 2022 – 2023					
CATÉGORIE	DIVISION	ÉQUIPES		ÉQUIPES	
MOINS DE 18 FÉMININES	EXCELLENCE	ANDERNOS	36	SAINT LOUBES 2	35
	HONNEUR EXCELLENCE	PAILLET	26	BRANNE	23
	HONNEUR	GAZINET CESTAS	12	PAYS CASTILLONNAIS	19
MOINS DE 18 MASCULINS	EXCELLENCE	BÈGLES	25	EYSINES	32
	HONNEUR EXCELLENCE	TALENCE	33	ASPOM BÈGLES	25
	HONNEUR	LIBOURNE	34	PESSAC	40
MOINS DE 15 FÉMININES	EXCELLENCE	LEGE - CAP FERRET	29	PESSAC 1	31
	HONNEUR EXCELLENCE	MONSÉGUR	21	SAINT LOUBES 2	32
	PROMOTION	ANDERNOS	21	BRANNE	23
MOINS DE 15 MASCULINS	EXCELLENCE	LIBOURNE 1	36	BRUGES 1	29
	HONNEUR EXCELLENCE	GIRONDINS BORDEAUX	35	CRÉON 1	44
	HONNEUR	ASPOM BÈGLES 2	27	CANÉJAN	32
	PROMOTION EXCELLENCE	ARCACHON LA TESTE 1	26	FRONSADAIS 1	28
	PROMOTION HONNEUR	BLAYE	35	GRADIGNAN	33
	PROMOTION	TALENCE	35	SPORTING CHANTECLER	32
MOINS DE 13 FÉMININES	EXCELLENCE	PESSAC 1	25	BELIN BELIET 1	28
	HONNEUR	ARSAC	21	BRANNE	26
	PROMOTION HONNEUR	LE HAILLAN	31	CADILLAC	33
	PROMOTION	BLAYE	29	BELIN BELIET 2	9

MOINS DE 13 MASCULINS	EXCELLENCE	BRUGES 1	37	ASPOM BÈGLES 1	27
	HONNEUR EXCELLENCE	MARTIGNAS	29	PE2M 1	28
	HONNEUR	BEC	35	BRANNE 1	36
	PROMOTION EXCELLENCE	LE BARP	41	CUBZAGUAIS	28
	PROMOTION HONNEUR EXCELLENCE	BLAYE	24	SAINT MÉDARD JALLES 2	20
	PROMOTION HONNEUR	LIBOURNE 2	24	AGJA CAUDÉРАН 2	32
MOINS DE 11 FÉMININES	EXCELLENCE	SAINT MÉDARD JALLES 1	24	CRÉON 1	5
	HONNEUR EXCELLENCE	PAILLET CERONS	10	MÉRIGNAC 1	24
MOINS DE 11 MASCULINS	EXCELLENCE	SAINT MÉDARD JALLES 1	39	ANDERNOS 1	21
	HONNEUR EXCELLENCE	SAINT LOUBES	21	LE HAILLAN	30
	HONNEUR	MARTIGNAS	27	AGJA CAUDÉРАН	20
	PROMOTION EXCELLENCE	AMBARES	17	ASPOM BÈGLES 2	14
	PROMOTION HONNEUR EXCELLENCE	LÉOGNAN	12	GRADIGNAN 1	29
	PROMOTION HONNEUR	LE TEICH 2	20	LANGON	23
16 FÉMININES	PROMOTION	CASTILLON LA BATAILLE	15	SAINT SYMPHORIEN	21

CHAMPIONS DE LA GIRONDE JEUNES ET SENIORS

CHAMPIONS JEUNES SAISON 2022 – 2023		
CATÉGORIE	DIVISION	ÉQUIPES
MOINS DE 18 FÉMININES	EXCELLENCE	ANDERNOS
	HONNEUR	PAILLET
	PROMOTION	PAYS CASTILLONNAIS
MOINS DE 18 MASCULINS	EXCELLENCE	EYSINES
	HONNEUR EXCELLENCE	TALENCE
	HONNEUR	PESSAC
	PROMOTION HONNEUR	LÉOGNAN
	PROMOTION	LE HAILLAN
MOINS DE 15 FÉMININES	EXCELLENCE	pessac
	HONNEUR EXCELLENCE	SAINT LOUBES 2
	HONNEUR	PAILLET
	PROMOTION HONNEUR	PESSAC 2
	PROMOTION	BÈGLES 2
MOINS DE 15 MASCULINS	EXCELLENCE	LIBOURNE
	HONNEUR EXCELLENCE	CREON 1
	HONNEUR	CANEJAN
	PROMOTION EXCELLENCE	FRONSADAIS
	PROMOTION HONNEUR EXCELLENCE	BLAYE
	PROMOTION	TALENCE
MOINS DE 13 FÉMININES	EXCELLENCE	BELIN BELIET 1
	HONNEUR EXCELLENCE	SAINT MÉDARD EN JALLES 1
	HONNEUR	BRANNE
	PROMOTION HONNEUR	CADILLAC
	PROMOTION	BLAYE
MOINS DE 13 MASCULINS	EXCELLENCE	BRUGES
	HONNEUR EXCELLENCE	MARTIGNAS
	HONNEUR	BRANNE
	PROMOTION EXCELLENCE	LE BARP
	PROMOTION HONNEUR	CAUDERAN
	PROMOTION HONNEUR EXCELLENCE	BLAYE
	PROMOTION	IZON

MOINS DE 11 FÉMININES	EXCELLENCE	SAINT MÉDARD EN JALLES
	HONNEUR EXCELLENCE	MÉRIGNAC 1
	HONNEUR	MIOS BIGANOS
	PROMOTION	SAINT LOUBES 2
MOINS DE 11 MASCULINS	EXCELLENCE	SAINT MÉDARD EN JALLES
	HONNEUR EXCELLENCE	LE HAILLAN
	HONNEUR	MARTIGNAS
	PROMOTION EXCELLENCE	AMBARES
	PROMOTION HONNEUR EXCELLENCE	GRADIGNAN
	PROMOTION HONNEUR	LANGON
	PROMOTION 1	ARCACHON LA TESTE
	PROMOTION 2	SAINT MÉDARD EN JALLES 3

CHAMPIONS SENIORS SAISON 2022 – 2023		
CATÉGORIE	DIVISION	ÉQUIPES
SENIORS FÉMININES	PRÉ RÉGION	BELIN BELIET
	EXCELLENCE	LÉOGNAN 2
	PROMOTION EXCELLENCE	FLOIRAC CENON 2
	PROMOTION	SAINT SYMPHORIEN
SENIORS MASCULINS	PRÉ RÉGION	LORMONT 2
	EXCELLENCE	IZON 1
	HONNEUR	LACANAU
	PROMOTION EXCELLENCE	BLANQUEFORT
	PROMOTION	IZON 2

Toute au long de la saison 2022 – 2023 la COC a exploré l'ensemble des règlements sportifs de la FFHB sans les exploiter totalement

La COC a toujours été à votre écoute dans le respect des règlements et reste à votre disposition et vous pouvez venir rencontrer ses responsables le jeudi au Comité.

La COC vous souhaite de bonnes vacances et espère vous retrouver en forme pour la future saison 2023 – 2024.

En accord avec les préconisations de l'Institut national de la langue française * relatives à la neutralisation grammaticale du genre, les termes « licencié », « joueur », « chronométré » sont utilisés à titre générique et désignent aussi bien une licenciée qu'un licencié, une joueuse qu'un joueur.